

## UN DON D'ARCHIVES VIENT ENRICHIR LES MÉMOIRES DU DÉPARTEMENT

**Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental, et Marie-Hélène Millet, Conseillère départementale déléguée à la culture et aux associations mémorielles, ont signé, avec Michel de Sachy, la convention de don au Département d'archives concernant la famille de Musset et le manoir de la Bonaventure.**

Situé à Mazangé, le manoir de la Bonaventure a été la propriété de la famille de Musset du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1847. Alfred de Musset y a passé quelques brèves vacances. Le manoir a ensuite appartenu à la famille de Michel de Sachy qui s'en est dessaisi en 1869.



**La convention signée concerne essentiellement des pièces de gestion des terres de la Bonaventure et de ses dépendances, sur une période s'étendant du XVII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle.**

Ils permettent de connaître les propriétés rattachées à la Bonaventure et les stratégies d'achat foncier des Musset pour augmenter leur patrimoine. Ainsi, un foi et hommage<sup>1</sup> sur

parcemin rendu au roi Louis XV le 23 août 1751 pour les terres et biens de la Bonaventure, donne l'état complet de ces terres et biens.

**« Nous sommes honorés de ce don d'archives. Il contribue à enrichir notre connaissance de l'Histoire du Loir-et-Cher ! » souligne Nicolas Perruchot.**

Michel de Sachy, donateur de ces documents, a déjà remis aux archives départementales des documents intéressants concernant la terre de la Montellière à Lunay. Par la signature de cette convention, il poursuit son engagement en faveur de la préservation du patrimoine, de la conservation et du partage d'archives.

**« Préserver au mieux la mémoire de notre territoire est primordial. C'est pourquoi, le Département a fait le choix de consacrer un bâtiment supplémentaire aux archives. Il ouvrira d'ici un an à Vineuil. J'en profite pour rappeler que les archives départementales situées à Blois sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent se renseigner et consulter les documents qui y sont conservés précieusement. » ajoute Nicolas Perruchot.**

*Michel de Sachy est Président d'honneur de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois. Il a été Directeur général de la CCI de Loir-et-Cher et Président du Cercle généalogique de Loir-et-Cher qu'il a contribué à créer en 1966 et qui est le plus ancien, après celui de Paris. Propriétaire du château de l'Épau à Lisle, il s'implique depuis de nombreuses années dans la valorisation du patrimoine architectural du Vendômois, en multipliant conférences, visites commentées et expositions.*

<sup>1</sup> Soumission et reconnaissance que le vassal fait au seigneur du fief dominant, pour lui marquer qu'il est son homme, et lui jurer une entière fidélité.

### CONTACT PRESSE

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher** : 02 54 58 41 12